

Colombelles

Le conseil adresse un courrier au conseil départemental

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 21 septembre 2017

238 mots

La demande, *Pour un vrai projet éducatif partagé en faveur des Colombellois*, sera adressée au conseil départemental, à la suite de la décision « **incompréhensible, brutale et infondée** », prise par son président de fermer le collège à la rentrée 2018.

À partir d'un document du conseil départemental, reçu lundi après-midi, qui argumente pour la fermeture du collège et propose des hypothèses pour rediriger les collégiens vers d'autres communes, une analyse a été menée par les élus. Elle conduit, chiffres et arguments raisonnés à l'appui, à présenter l'évolution des effectifs scolaires ainsi que les dynamiques et perspectives d'évolution démographique attendues.

Elle démontre, par exemple, l'incapacité du futur collège de Mondeville à accueillir les Colombellois. D'autre part, elle réfute les arguments qui étayaient la proposition du président du CD, axée sur l'insuffisance des effectifs par rapport à la capacité du collège, ou sur la mixité sociale.

La motion demande de « **réfléchir de façon concertée et collégiale pour élaborer un projet éducatif ambitieux et innovant, offrir un parcours éducatif de qualité à Colombelles, du premier au second degrés** ».